

Plan de contrôle



Définition :

Le plan de contrôle ou le plan de surveillance est un **document définissant la stratégie de contrôle** adoptée au suivi de chaque étape d'un processus. Il décrit la surveillance du processus en répondant aux questions suivantes : **Quel procédé est concerné ? Qui effectue les contrôles ? Où et dans quelles conditions ? ; A quel moment ? ; Comment ?**
Sa mise en œuvre s'établit par la constitution d'un échantillon et un contrôle des critères à risques.

Intérêts :

- Organiser les contrôles de manière à maîtriser la qualité des produits tout au long du processus.
- Outil de surveillance permettant de s'assurer de la stabilité du processus contrôlé



Plan de contrôle :		N°012	Version :		2	Date de révision :		10 / 06 / 2011			
Secteur :		Bloc		Processus :		Usinage		Produit :		Bloc	
N°	Caractéristique	Moyen de contrôle	Echantillon			Cote	Tolérance				
			Taille	Fréquence							
1	Longueur	Colone de mesure	5 au hasard	Avant emballage		112	+/- 0,1				
2	Profondeur de perçage	Pied à coulisse	2	Première et dernière pièce du lot		12	+/- 0,5				
3	Rugosité	Rugosimètre	5	Avant emballage		0,8	0,8 maxi				

Méthodologie :

Désigner un pilote et constituer un groupe de travail

Cibler le processus à surveiller et rassembler la documentation technique existante

Identifier les données critiques de chaque procédé suivant les principes de l'AMDEC

Définir les critères de surveillance

Définir les consignes en cas de non-conformité

Rédiger le plan de contrôle et le mettre en application

Réajuster le plan en cas d'insuffisance ou d'évolution du produit ou d'un procédé